



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 076-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.89

Déposée le : 17.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Stocker (Biel/Bienne, pvl) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -

Décharge de Teuftal : un colosse aux pieds d'argile ?

La décharge de Teuftal sise dans la commune de Mühleberg est l'un des plus vastes sites de stockage définitif du canton. Depuis les années 1970, des résidus stabilisés et des scories y sont entreposés dans différents compartiments, de même que, dans un dépôt isolé, des déchets spéciaux issus de l'industrie chimique bâloise. La société qui exploite cette décharge estime que la réserve de stockage sera encore suffisante jusqu'en 2040 et que la décharge aura alors atteint un volume de 7,2 millions de mètres cubes. Selon la planification actuelle, la phase de surveillance et de gestion post-fermeture qui suivra ne doit durer que jusqu'en 2090, après quoi les installations de traitement des eaux d'infiltration devront être fermées et les bâtiments d'exploitation restants démolis. Des provisions ont été constituées et des analyses de la situation et des risques ont été rédigées en continu, pour la dernière fois en 2016. Le prochain état des lieux est attendu vers 2026.

Indépendamment de cela, un article scientifique de géologie publié en 2019 dans les « Mitteilungen der Naturforschende Gesellschaft Bern »¹ a émis l'hypothèse que la décharge de Teuftal se trouverait sur une faille tectonique qui pourrait être considérée comme le prolongement d'une zone sismique connue sous le nom de « faille fribourgeoise ». Lors de la conception de la décharge il y a plus de cinquante ans, la situation géologique avait été jugée favorable et exempte de problème. S'il s'avère désormais qu'il existe effectivement un risque élevé de tremblement de terre dans la zone inférieure du lac de Wohlén, cela remet en question le comportement à long terme et l'étanchéité du corps de la décharge. Comme la décharge de Teuftal se trouve à proximité immédiate de la rive gauche du lac de Wohlén, des eaux d'infiltration non détectées et non collectées finiraient inéluctablement dans l'Aar avant d'être entraînées dans le lac de Bienne via le canal de Hagneck. La station de conditionnement d'eau du lac à Ipsach

¹ <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=mnbn-002%3A2019%3A76>

pompe l'eau du lac de Biemme pour fournir de l'eau potable. Actuellement en cours d'agrandissement, cette infrastructure est indispensable pour approvisionner les générations futures en eau dans la région de Biemme.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Exigera-t-il de la prochaine analyse de la situation et des risques concernant la décharge de Teuftal qu'elle fournisse des informations fondées sur les conditions géologiques du site ?
2. Peut-il garantir que les rapports de sécurité soient rendus publics en vertu du principe de la transparence ?
3. Estime-t-il le programme de gestion post-fermeture actuellement prévu jusqu'en 2090 raisonnable au regard de la taille de la décharge et des risques potentiels ?

Destinataire

– Grand Conseil